

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[173_Trois lettres à François Guizot : 1848-1849](#)[Item](#)[Paris, le 23 avril 1848, Le général Fleishman à François Guizot](#)

Paris, le 23 avril 1848, Le général Fleishman à François Guizot

Auteurs : Fleischmann, Gal R. (Sender) (?-?)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[Exil](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(Allemagne\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Prusse\)](#), [Portrait \(Guizot\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1848-04-23

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 2, 2 suite, AN : 163 MI 42 AP 173 Papiers Guizot Bobine Opérateur 27

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Fleischmann, Gal R. (Sender) (?-?), Paris, le 23 avril 1848, Le général Fleishman à François Guizot, 1848-04-23.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7053>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 29/07/2024 Dernière modification le 16/08/2024

Paris, 23 Avril 1848.

21

Monsieur et digne ami,
Au milieu des malheurs publics et particuliers dont je suis témoin, la réception de votre lettre du 19 Mars a été pour moi un véritable bonheur. J'y ai eu avec un plaisir infini que vous conservez toujours votre bonté d'âme, ce que je ne puis oublier, et votre conseil a un peu relevé le mien.

Vous avez été des amis mieux informés que moi et qui vous tenaient au courant de ce qui s'y passait; d'ailleurs vous lisez sans doute les journaux de Paris, et vous savez combien de chemin nous avons fait depuis le 1^{er} Mars; je n'ai donc rien à vous dire, qui soit nouveau pour vous, sur les déplorable situations de ce pays. Ce qui m'a le plus d'abord frappé dans cet état de chaos, c'est l'absence de toute discipline gouvernementale dans ce qui se fait, la plus complète insubordination des hommes qui sont aujourd'hui à la tête des gouvernements, et qui, ayant en main le pouvoir, s'illuminent, au lieu de s'en servir autrement, qui peut déorganiser, ruiner, révolter tout. On ne comprend vraiment pas, comment

~

deux mois à peine ont pu suffire pour plonger un pays riche,
peu peuplé et prospère dans un tel abîme de misère. Ce que
l'assemblée constituante nous apportera, Dieu seul le sait, mais
ce qui est certain d'ici à présent, c'est que cette assemblée nous
aura nullement l'expression de la grandeur et des vœux de la nation, et
que l'intimidation et les fraudes les plus grossières dans l'émigration
et dans le dépouillement des votes auront faussé effrontément
les véritables intentions des électeurs.

Les suspirs résistés aux devoirs de vos traversées ici l'ex-
trait suivant d'un des mes dépêches de la première moitié de
Mars, extrait qui doit vous donner quelque satisfaction, puis-
que les faits qui y sont rapportés prouvent que la catastrophe de fer-
veux est, sensiblement, providentielle et que aucune prudence
humaine ne pouvait l'empêcher d'arriver un peu plus tôt ou un
peu plus tard. Voici ce que j'ai écrit le 10 Mars à nos gouvernements

« Le hasard n'a fait rencontrer rien dans l'étude d'un certain
un des membres de l'association républicaine dont les efforts
ont si puissamment contribué à la chute du gouvernement de Louis-
Philippe, et j'ai entendu de la bouche de cet individu des détails
curieux sur la nature et l'organisation de cette association vici-

te, qui portait
vants d'autres but
royautés et l'état
caires. Elle était
sises et n'a avait
avait, des vœux, l
dans l'armée, p
Les membres de l
nités et dirent q
pourraient un
to de ce qui de
exécution qui a
s'étant présentée
de révolutions et
dans les journaux,
aux bureaux de N
proprieté par un
vants que leurs
préparés et les
et de donner apr

d'étonnant, c'est que ces mêmes hommes qui m'as donné ces détails et qui est un gros marchand de fonte des fers au foy. poissonières, m'as dit qu'ils avaient été compulsoires à la préfecture de police les rapports des agents recote et que, d'après ces documents, il ne pouvait pas douter que la police ne fût parfaitement instruite de tout ce qui se passait dans les conciliabules révolutionnaires. Il paraît donc que le gouvernement d'Espagne n'est cru après fort peu de pouvoirs m'apriser ces maîtres Parisiens.

Vous me demandez, mon digne ami, quelques nouvelles sur l'état de l'Allemagne; mais malheureusement j'en vois pas plus clair que vous. C'est ce que vous dites vous-même, en effet. Depuis longtemps déjà l'idée prédominante en Allemagne et dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir d'être d'après mon retour de Stuttgart, c'est l'unité allemande. Vous avez vu, ou vous entendez aujourd'hui établis un gouvernement central avec des ministres responsables, et en faveur duquel les gouvernements existants devraient renoncer au commandement des troupes armées, à la représentation diplomatique à l'étranger, à la direction des chemins de fer, à l'administration des postes etc., et l'assemblée conste

2. 10
1848

tuante qui, sous le nom de Parlement impérial allemand (deutscher Reichstag), se réunira le 18 Mai à Francfort, sous charge de réaliser cette idée baroque et d'organiser les Etats-unis d'Allemagne. Le gouvernement central sera-t-il conféré, soit à titre permanent soit temporairement et alternativement, à l'Empereur ou à la Diète, ou bien à un souverain moins puissant, ou même à un prince prussien? ces sont là des questions sur lesquelles les avis sont très partagés. Vous voyez que cela n'est guère moins chimérique que l'organisation du travail de M. Louis Blanc. Les lois de la Diète ne s'étaient pas conduites si maladroitement et si en général il était mieux qu'il n'est, les choses eussent pu s'arranger, au moins partiellement, moyennant la médiation d'un certain nombre de petites souverainetés, et d'hégémonies de la Diète se seraient établies peu à peu, sans rencontrer une opposition bien violente. Mais dans l'état actuel des choses, et après les vicissitudes qui ont vu fortement ébranlés presque tous les gouvernements allemands et familiarisés les esprits, au moins dans les parties occidentales, avec l'idée d'une république, je crois que cette unité de l'Allemagne, proclamée si ardemment et si généralement, ne pourra s'établir que sur la ruine de tout

§

les trônes et après des déchirements affroyables. Mon souverain s'est conduit fort sagement dans les événements qui se sont passés jusqu'ici. Des moments où le contrecoup de la révolution de février s'est fait sentir en Allemagne, il a compris la nécessité des vices du bord; il a fait spontanément de larges concessions, il a changé ses ministères et appelés dans ses conseils des hommes de la plus extrême gauche. Les fermentations qui agitaient le pays s'est calmées un peu, et depuis plusieurs semaines déjà l'ordre règne partout, en dépit des efforts que font les républicains pour le troubler, et des mauvais exemples que nous donnent nos voisins le Rhodan. Les nouveaux ministères marchent bien; ce qui le prouve, c'est que déjà ils sont détestés par les partis révolutionnaires. Si devais faire part de ces ministères; mais certaines conditions que j'ai mises à mon acceptation et certains engagements que j'ai crus devoir demander à ceux dont je devais être le collègue ont rencontré des obstacles, et j'ai lieu d'espérer que le Ch. de Bessolingen pourra rester jusqu'au moment où, n'ayant plus de diplomatie saxe-tambourgeoise, nous en aurons plus besoin d'un ministère des affaires étrangères.

Le résultat
semble un grand
dés et de la légè
des forces pour ce
étou à la tête de
ministres anglais se
que je puis me per
function réduite à

Mille
de cette lettre!
ce serait un grand
y a de longues
un homme comme
genre pour moi
avec une sympathie
il est bien sûr
me, après avoir
carrères, et il est
des uns tombés à
Veuillez

Le résultat de la journée du 10 Avril à Londres est apparemment un grand bienfait pour l'Europe: le maintien de l'ordre et de la légalité en Angleterre est un puissant et salutaire frein pour ceux qui sont, ou pour mieux dire sont censés être les hostiles des gouvernements en France. Mais que les ministres anglais soient sur leurs gardes, car il me semble, autant que je puis me permettre d'en juger, qu'ils ont à faire à une faction réduite au désespoir et formidable par ses persévérances.

Mille et mille pardons de la longueur démesurée de cette lettre! Si vous étiez encore président des conseils, ce serait une grande et impardonnable indiscretion. Mais il y a si longtemps que je suis privé des bonjours de Caen, avec un homme comme vous, que vous avez sûrement quelques indulgences pour moi si j'abuse de votre patience. J'ai appris avec une sympathie douloureuse la mort de Madame votre mère; il est bien triste de penser que cette excellente et respectable femme, après avoir éprouvé tant de vicissitudes pendant ses longues carrières, se soit obligée, à l'âge de plus de 80 ans, d'aller demander un tombeau à un pays étranger.

Adieu, agréez, Monsieur et dignes amis, l'assurance

